

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ABSyM préoccupée par les enfants réfugiés sur une île australienne

Bruxelles, le 17 octobre 2018.

L'ABSyM soutient les organisations des médecins australiens AMA et RACP dans leur appel à fournir de toute urgence des soins médicaux spécialisés aux enfants de demandeurs d'asile enfermés sur l'île de Nauru.

Selon les Nations Unies (ONU), de nombreux migrants bloqués sur l'île de Nauru sont confrontés à de graves problèmes psychologiques et psychiatriques. Depuis un certain temps déjà, l'ONU exhorte le Gouvernement australien à faire en sorte que ces migrants soient transférés au plus vite en Australie pour qu'ils puissent y recevoir les soins adéquats. Médecins Sans Frontières, qui a été forcée de quitter l'île la semaine dernière, met également en garde contre les graves problèmes psychologiques rencontrés par les demandeurs d'asile.

L'ABSyM prend connaissance de la position de l'Australian Medical Association (AMA) et du Royal Australasian College of Physicians (RACP). Après le départ forcé de MSF, ces deux organisations s'inquiètent énormément de la santé physique et mentale des 80 enfants qui sont prisonniers sur l'île. Leur état de santé semble être catastrophique et se détériorer.

L'AMA et le RACP ont lancé un appel auprès du Gouvernement australien et du Parlement pour que ces enfants réfugiés (et leurs familles) puissent être libérés d'urgence pour être soignés dans des hôpitaux spécialisés du continent australien. L'ABSyM soutient cet appel des confrères australiens. C'est la tâche éthique et déontologique de chaque association médicale d'avertir des conséquences humanitaires d'une politique d'asile qui empêche les personnes d'avoir accès à des soins médicaux appropriés. Le droit aux soins de santé est un droit humain élémentaire valable aussi pour les demandeurs d'asile et les migrants.

L'ABSyM demande dans une lettre qu'elle adresse au Ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, d'insister auprès du Gouvernement australien et auprès de sa consœur australienne, Marise Ann Payne pour que ces demandeurs d'asile, en particulier les enfants, puissent bénéficier de leurs droits humanitaires.

Dr Marc MOENS,
Président